



**CONVENTION SUR
LES ESPÈCES
MIGRATRICES**

UNEP/CMS/COP14/Doc.32.2.2

8 juin 2023

Original : Français

14^{ème} SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES
Samarcande, Ouzbékistan, 12 – 17 février 2024
Point 32.2 de l'ordre du jour

**RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION CONCERTÉE POUR
LA GIRAFE (*Giraffa camelopardalis*)***

Résumé:

Le Gouvernement du Niger a soumis le rapport ci-joint sur la mise en œuvre de l'action concertée pour la girafe (*Giraffa camelopardalis*) 13.3.

*Les appellations géographiques utilisées dans ce document n'impliquent d'aucune manière l'opinion de la part du Secrétariat de la CMS (ou du Programme des Nations Unies pour l'Environnement) concernant le statut juridique de tout pays, territoire ou zone ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document repose exclusivement sur son auteur.

RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION CONCERTÉE POUR LA GIRAFE (*Giraffa camelopardalis*)

1. ACTION CONCERTÉE

Titre : Girafe (*Giraffa camelopardalis*)

Identification du document : 13.3

2. GOUVERNEMENT REMETTANT LE RAPPORT

Gouvernement du Niger

3. ESPÈCE/POPULATION CIBLE

Classe : Mammalia

Ordre : Artiodactyla

Famille : Giraffidae

Espèce : *Giraffa camelopardalis*

4. PROGRÈS RÉALISÉS DANS LES ACTIVITÉS

Les activités prévues par l'action concertée n'ont pas été mises en œuvre en raison des perturbations causées par la pandémie de COVID-19 et d'un manque de financement.

5. MODIFICATIONS APPORTÉES À L'ACTION CONCERTÉE

Il est proposé d'ajuster les calendriers du tableau de mise en œuvre de l'action concertée ci-dessous, adopté par la COP13, pour la prochaine période intersessions et au-delà (2023-2028), tout en respectant les durées fixées dans le calendrier initial pour chaque activité.

Cible/Résultat	Activité ¹	Indicateurs mesurables	Site (pays/aire de répartition)	Entité responsable		Financement (Coût estimatif en US\$)	Durée
				Organe de mise en œuvre	Bailleur de fonds		
1. Élaborer une stratégie de conservation de la girafe à l'échelle du continent africain, en consultation avec les États de l'aire de répartition, sur la base du cadre stratégique pour la conservation de la girafe à l'échelle du continent africain (Annexe 2)	<ul style="list-style-type: none"> - Revoir la taxonomie et parvenir à un consensus autour de la question pour orienter la conservation de la girafe et enrichir la stratégie à l'échelle continentale - Organiser un atelier consultatif réunissant tous les représentants des États de l'aire de répartition et les parties prenantes concernées (voir le cadre pour la conservation des girafes en Afrique (Annexe 2), qui a été examiné et approuvé par les auteurs de la présente Action concertée) 	<ul style="list-style-type: none"> - Parvenir à un consensus sur la taxonomie - Produire un projet de stratégie - Partager le projet de stratégie avec les représentants des intervenants - Rassembler le retour d'information et finaliser la stratégie 	À l'échelle continentale (21 États de l'aire de répartition)	États de l'aire de répartition Secrétariat de la CMS	CMS Donateurs internationaux États de l'aire de répartition ONG	60 participants, 5 jours, lieu (Kenya, Éthiopie, Zimbabwe, Tanzanie), 120 000 \$	2023-2024
2. Élaborer des stratégies régionales/taxonomiques en consultation avec les États de l'aire de répartition	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des ateliers consultatifs réunissant tous les représentants des États de l'aire de répartition et les parties prenantes concernées 	<ul style="list-style-type: none"> - Produire des projets de stratégies - Partager les projets de stratégies avec les représentants des intervenants - Rassembler le retour d'information et finaliser les stratégies 	Afrique de l'Est Afrique australe Afrique centrale et de l'Ouest	États de l'aire de répartition Secrétariat de la CMS	CMS Donateurs internationaux États de l'aire de répartition ONG	Deux représentants par pays, parties prenantes pour l'Afrique de l'Est - 25 personnes Afrique centrale et de l'Ouest - 25 personnes Afrique australe - 30 personnes 150 000 \$ pour l'ensemble	2024-2025

¹ Compte tenu de la difficulté de lever des fonds pour les réunions, les différentes rencontres des États de l'aire de répartition, bien qu'énumérées indépendamment, sont fusionnées dans la mesure du possible.

Cible/Résultat	Activité ¹	Indicateurs mesurables	Site (pays/aire de répartition)	Entité responsable		Financement (Coût estimatif en US\$)	Durée
				Organe de mise en œuvre	Bailleur de fonds		
3. Élaborer des stratégies nationales en consultation avec les États de l'aire de répartition	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des ateliers consultatifs réunissant tous les représentants des pays et les parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Produire des projets de stratégies - Partager les projets de stratégies avec les représentants des intervenants - Rassembler le retour d'information et finaliser les stratégies 	Éthiopie Zimbabwe (Si intéressé, indiquer le pays ici)	États de l'aire de répartition CMS	Donateurs internationaux États de l'aire de répartition ONG	Par atelier : 30-40 participants, moyenne de 1 000 US\$, 4 jours 50 000\$	2023-2028
4. Mettre en œuvre les stratégies nationales actuelles/existantes en consultation avec les États de l'aire de répartition	<ul style="list-style-type: none"> - Tenir des réunions annuelles de groupes de travail nationaux pour examiner et évaluer les stratégies - Réviser la Stratégie nationale et la mettre à jour tous les cinq ans - Développer une base de données internationale en ligne sur les girafes (G.I.D.) - Désigner un représentant spécifiquement chargé des girafes pour chaque pays - Effectuer des enquêtes à l'échelle de l'aire de répartition afin de classer par ordre de priorité les domaines dans lesquels des lacunes dans les connaissances ont été identifiées, de normaliser les méthodologies, de combler les lacunes dans les données, et d'assurer une cohérence - Veiller à une meilleure compréhension des mouvements/corridors et de l'habitat pour orienter l'utilisation des terres, la protection des corridors et le 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports actualisés sur les plans d'action annuels - Mise à jour de la Stratégie nationale tous les cinq ans - Développement de la base de données internationale sur les girafes - Intégration de données d'enquête dans la base de données internationale sur les girafes - Désignation d'un représentant en charge des girafes pour chaque pays - Évaluation et harmonisation des protocoles dans la mesure du possible ; analyse des données complémentaires ; conduite d'enquêtes régulières - Identification/cartographie des corridors - Élaboration de supports à des fins d'éducation et de sensibilisation alignés, le cas échéant, sur le programme d'études national 	République démocratique du Congo Kenya Niger Tanzanie Ouganda	États de l'aire de répartition/ONG	Donateurs internationaux États de l'aire de répartition ONG	Financement en fonction des stratégies nationales	2023-

Cible/Résultat	Activité ¹	Indicateurs mesurables	Site (pays/aire de répartition)	Entité responsable		Financement (Coût estimatif en US\$)	Durée
				Organe de mise en œuvre	Bailleur de fonds		
	développement de l'infrastructure - Veiller à l'inclusion des moyens de subsistance communautaires et de l'éducation/sensibilisation en vue de la coexistence ou de la gestion des conflits						
5. Élaborer des lignes directrices pour le transfert des girafes à l'échelle continentale	- Compilation et harmonisation des protocoles de transfert des girafes existants - Partage et examen par les États de l'aire de répartition et les partenaires pour contribution	- Production d'un projet de lignes directrices sur les transferts - Partage du projet avec les représentants des intervenants - Regroupement du retour d'information et finalisation des lignes directrices sur le transfert	États de l'aire de répartition à l'échelle continentale (21)	États de l'aire de répartition GCF/GOSG de la CSE de l'UICN Secrétariat de la CMS	États de l'aire de répartition GCF	En nature	2024-2025
6. Mettre à jour la science de la conservation et de la gestion des girafes biannuelle à l'échelle continentale	- Rassembler les rapports annuels sur la science et la gestion de la conservation des girafes - Faire une synthèse de rapports pour la prise de décisions politiques - Organiser un forum sur la science de la conservation et de la gestion des girafes (sur invitation seulement)	- Produire un rapport de synthèse annuel sur la science de la conservation et la gestion des girafes et l'envoyer aux coordinateurs nationaux - Adapter les rapports annuels aux décisions politiques - Les pays membres partagent les rapports sur la population et la répartition à incorporer dans les évaluations de la Liste rouge	États de l'aire de répartition à l'échelle continentale (21)	États de l'aire de répartition SDZG/Smithsonian/Senckenberg /GCF CMS	Donateurs internationaux États de l'aire de répartition ONG	Examen annuel : En nature Forum : 30 à 40 personnes, 4 jours, 70 000 \$	Forum biannuel
7. Collaborer avec le GOSG de la CSE de l'UICN et contribuer aux réévaluations de la Liste rouge mondiale	- Coopération établie avec le GOSG de la CSE de l'UICN et informations scientifiques fournies à l'appui de la réévaluation du statut de la girafe	- Intégration des données dans les évaluations de la Liste rouge	États de l'aire de répartition à l'échelle continentale (21)	États de l'aire de répartition CMS GOSG de la CSE de l'UICN	En nature	Aucun	2025
8. Évaluer la faisabilité de la création d'un fonds en faveur	- Réaliser l'étude de faisabilité et identifier les partenaires potentiels	- Établissement du rapport de faisabilité	International	Secrétariat de la CMS États de l'aire de répartition	Donateurs internationaux	15 000\$	2024

Cible/Résultat	Activité ¹	Indicateurs mesurables	Site (pays/aire de répartition)	Entité responsable		Financement (Coût estimatif en US\$)	Durée
				Organe de mise en œuvre	Bailleur de fonds		
de la girafe pour un financement durable	- Contacter le Fonds pour l'éléphant d'Afrique pour obtenir des conseils			ONG			
9. Améliorer la visibilité et la sensibilisation à la conservation de la girafe à différents niveaux de gestion et dans la sphère publique	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'intégration de la conservation des girafes dans les programmes d'enseignement à tous les niveaux - Évaluer la politique/législation de chaque État de l'aire de répartition de la girafe ; promouvoir l'inscription de la girafe sur les listes des États de l'aire de répartition concernés - Promouvoir la girafe lors des journées internationales pertinentes (la Journée mondiale de la girafe et la Journée mondiale de la nature, par exemple) 	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration du matériel sur les girafes dans les programmes d'éducation nationale - Adaptation de la politique/législation à l'évolution des populations de girafes, le cas échéant - Organisation d'activités dans les États de l'aire de répartition et au niveau international 	États de l'aire de répartition International	États de l'aire de répartition ONG	États de l'aire de répartition Donateurs internationaux ONG	Variable	2023-

N.B. : Afrique de l'Est (Kenya, République-unie de Tanzanie, Éthiopie, Somalie, Ouganda, Rwanda, Soudan du Sud)
 Afrique centrale (République centrafricaine, Tchad, Cameroun, République démocratique du Congo)
 Afrique de l'Ouest (Niger, *Sénégal, *Nigéria)
 Afrique australe (Afrique du Sud, Namibie, Eswatini, Zimbabwe, Zambie, Malawi, Mozambique, Botswana, Angola)

6. ACTION

Comme les activités n'ont pas encore été achevées, l'action concertée adoptée par la COP13 devrait être renouvelée pour la période triennale suivante avec les changements proposés pour les calendriers.